

CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) COMITÉ SOCIAL D'ÉTABLISSEMENT (CSE)

Procès-verbal de la séance du 6 mars 2026

Étaient présents avec voix délibérative :

	CA	CVS	CSE
Philippe MAILLART, Maire de la commune de Saint Georges sur Loire	X		
Jacques GENEVOIS, Maire de la commune de La Possonnière	X		
Valérie LEVEQUE, Maire de la commune de Champtocé sur Loire	X		
Christina LIVET, représentante de la Mairie de Saint Georges sur Loire	X	X	
Claudie MONTAILLER, représentante de la commune de Mauges sur Loire	X		
Aline BRAY, Conseillère Départementale du Maine et Loire	X		
Denis VATELOT, représentant du personnel médical, médecin coordonnateur	X		
Marina ZILLI-DEWAELE, représentante du personnel non-médical, CFDT	X		X
Béatrice LANGEVIN, représentante du personnel non-médical, CFDT	X		X
Célestin SUHARD, Personne Qualifiée	X		
Colette MOYSE, Personne Qualifiée	X		
Pierre RADÉ, président du CVS, représentant des personnes accueillies, <i>Les Hauts du Château</i>	X	X	
Guy RESPONDEK, représentant des familles et du CVS, <i>résidence Art&Loire</i>	X	X	
Paulette CHAUVAT, représentante des personnes accueillies, <i>résidence Le Havre Ligérien</i>		X	
Pierre RAMELET, représentant des personnes accueillies, <i>résidence Le Havre Ligérien</i>		X	
Xavier DOINEAU, représentante suppléante des familles, <i>résidence Art&Loire</i>		X	
Marie-Renée RENOU, représentant des familles, <i>résidence Art&Loire</i>		X	
Jocelyn BABONNEAU, représentant du personnel au CVS		X	
Stéphanie LEQUEUX, représentante du personnel au CVS		X	

Quorum / Nombres de votants : 13 9 2

Assistaient également sans voix délibérative :

Sylvie DIETERLEN, directrice des Ligériennes
Amélie MORIN, directrice adjointe en charge des relations avec les usagers
Jean PETTINI, directeur adjoint aux ressources humaines, à la qualité, la gestion des risques et la communication
Adeline CHÂTEAU, cadre supérieure de santé, coordinatrice des soins et de l'accompagnement
Yvette BOUGLOUAN, représentante suppléante des personnes accueillies, *résidence Le Havre Ligérien*
Vanessa JARNIOU, responsable du pôle administration
Bénédicte GAUTIER, psychologue référente du CVS
Ewenn BOISSINOT, animateur, *résidence Le Havre Ligérien*

Étaient excusés :

Bruno ROCHARD, Maire Délégué de Montjean sur Loire, commune de Mauges sur Loire
Julien RAVARY, représentant de la Mairie de La Possonnière
Françoise PAVY, représentante de la commune de Champtocé sur Loire
Albéric BUTON, Personne Qualifiée
Alain MAINGOT, Conseiller Départemental du Maine et Loire
Marie-Paule CHESNEAU, Conseillère Départementale du Maine et Loire
Laure GASLARD, représentante du personnel non-médical, FO
Dr Olivier VIDALENC, médecin coordonnateur
Jean-Michel GUEVEL, Payeur départemental
Madeleine ANGEBAULT, représentante des personnes accueillies, *résidence Landeronde*
Hélène GRONEAU, représentante des personnes accueillies, *résidence Art&Loire*
Simone ROCHARD, représentante des personnes accueillies, *résidence Art&Loire*
Odile SICHET, représentante des personnes accueillies, *résidence Art&Loire*
Marie BOUREAU, représentante des familles, *résidence Le Havre Ligérien*
Fernand CHAUDET, représentant des familles, *résidence Les Hauts du Château*
Roland FARDEAU, représentant des familles, *résidence Landeronde*
Yolaine LIVOIREAU, vice-présidente du CVS, représentante des familles, *résidence Art&Loire*
Marie-Gabrielle BENOIT, représentante des bénévoles au CVS
Natacha GOUY, représentante du personnel non-médical, CFDT
Marie BIDET, représentante du personnel non-médical, CFDT
Véronique LOPPIN, représentante du personnel non-médical, FO
Anne DENAES, représentante du personnel non-médical, FO
Pauline GRAFFIN, représentante du personnel non-médical, CGT
Laurence MONDAIN, représentante du personnel non-médical, CGT
Annelyse DUPONT, cadre de santé référente CVS et CSE

Date de la convocation : 19 février 2026
Secrétaire de séance : Vanessa JARNIOU

La séance est ouverte à 14 h 30.



Ordre du jour prévu

Cette séance commune extraordinaire du Conseil d'Administration, du Conseil de la Vie Sociale et du Comité Social d'Établissement est consacrée à la **présentation, aux échanges et à la validation du Projet d'Établissement 2026-2030** des Résidences *Les Ligériennes*.

Ce projet constitue un **document stratégique et réglementaire** définissant, pour une durée de cinq ans, les orientations, priorités et actions de l'établissement en matière :

- d'accompagnement des personnes âgées,
- de qualité et de sécurité des soins,
- d'organisation des services,
- de politique sociale,
- de développement durable,
- et de transformation numérique.

1. Présentation générale des Résidences *Les Ligériennes*

La Direction rappelle que les Résidences *Les Ligériennes* constituent un **pôle médico-social public multisites**, issu de la fusion de plusieurs EHPAD de proximité.

Depuis fin 2024, l'établissement regroupe **quatre sites** implantés sur les communes de Champtocé/Loire, La Possonnière, Montjean/Loire et St Georges/Loire.

L'offre globale comprend :

- **329 lits**, dont 323 en hébergement permanent et 6 en hébergement temporaire,
- des **unités spécialisées** (UPAD, PASA de jour et de soirée),
- une **offre de répit et de soutien à domicile** : accueil de jour, accueil de nuit, hébergements temporaires classiques, d'urgence et de sortie d'hospitalisation,
- une **cuisine centrale** et des blanchisseries sur chaque site,
- environ **300 professionnels répartis sur 35 métiers**.

La Direction souligne que l'établissement agit désormais comme un **acteur de parcours**, au-delà des seuls murs de l'EHPAD.

2. Contexte et philosophie du Projet d'Établissement 2026-2030

Dans son introduction, la Directrice rappelle que le projet précédent (2021-2025) s'est inscrit dans une période de **transformations majeures** : restructurations, modernisation des bâtiments, réorganisation des fonctions supports et mutualisations.

Le projet 2026-2030 marque une **nouvelle étape** :

- consolidation de l'existant,
- pérennisation des activités développées,
- sécurisation des organisations,
- valorisation des initiatives,
- adaptation aux enjeux démographiques et sociétaux à l'horizon 2030.

Le projet réaffirme l'identité des *Ligériennes* et place **la qualité de l'accompagnement, le respect des droits et des choix des résidents, ainsi que l'Humanitude** au cœur de l'action collective.

La Direction insiste sur le caractère **collectif et partenarial** de ce projet, notamment à travers le développement du **Centre de Ressources Territorial (CRT)**, qui renforce l'engagement en faveur du maintien à domicile et de la continuité des parcours.

3. Méthodologie d'élaboration

Le Projet d'Établissement 2026-2030 résulte d'un travail de **co-construction approfondi**, associant :

- les professionnels,
- les résidents et leurs proches, et des membres du Conseil de la Vie Sociale,
- les représentants du personnel,
- les partenaires libéraux et institutionnels.

Les principales étapes ont été rappelées :

- enquêtes de satisfaction (fin 2024 – début 2025),
- constitution d'un comité de pilotage en mars 2025,
- groupes de réflexion thématiques,
- consultations partenariales,
- restitution et formalisation d'objectifs,
- validation en instances en mars 2026.

4. Présentation détaillée du Projet d'Établissement 2026-2030

Quatre valeurs structurantes guident l'ensemble des pratiques professionnelles :

- **Le Respect**, de la singularité, de l'intimité, des choix...
- **L'Écoute**, la considération et la reconnaissance de la personne, y compris lorsque l'expression est altérée,
- **La Bienveillance**, confiance et bienveillance, dans toutes les relations.
- **Les Libertés**, d'agir, d'aller et venir...



Ces valeurs concernent à la fois l'accompagnement des résidents, les relations avec les familles et les relations professionnelles internes.

5. Orientations stratégiques et communication

Cinq orientations majeures structurent ce volet :



Les échanges mettent en lumière :

⇒ les difficultés persistantes de recrutement : la direction détaille les difficultés persistantes malgré les actions engagées (QVT, équipements, philosophie Humanitude) ;

Un administrateur interroge : « *Le logement constitue-t-il un frein au recrutement ?* »

La direction répond que ce n'est pas l'obstacle principal, bien que cela puisse intervenir ponctuellement. La problématique majeure reste la flexibilité attendue dans les organisations de travail.

⇒ la nécessité de valoriser les actions positives menées par l'établissement ;

⇒ la montée en puissance des dispositifs de répit et d'urgence.

La Direction présente les dispositifs : hébergement temporaire classique, d'urgence, post-hospitalisation, et accueil de nuit. Ces dispositifs sont en forte croissance.

Jacques GENEVOIS remercie l'établissement pour l'accueil d'urgence de plusieurs personnes lors des récentes crues. La direction annonce qu'un retour d'expérience sera intégré au Plan Bleu.

6. Politique qualité, bientraitance et gestion des risques

La politique QGDR est présentée comme un **levier essentiel d'amélioration du bien-être** des résidents, des proches et des professionnels.

Cinq axes structurants sont retenus :



Les échanges du Conseil portent notamment sur :

⇒ la gestion des contentions ;

Un administrateur questionne : « *Quelle est la politique de l'établissement sur les contentions ?* »

La direction rappelle l'existence d'un protocole, essentiellement centré sur les contentions passives (barrières de lit), avec prescription médicale obligatoire. Un travail d'actualisation du protocole est prévu. Il est réaffirmé que les contentions doivent être réévaluées très régulièrement, notamment en réunions de transmissions.

⇒ la notion de consentement et de droit au risque ;

⇒ la prévention des violences ;

⇒ la traçabilité des événements indésirables.

La direction rappelle que les événements indésirables les plus signalés concernent les violences envers les soignants.

7. Projet de vie, d'accompagnement et de soins

Ce volet s'appuie sur :

- la philosophie **Humanitude**, déployée depuis plus de dix ans,
- les résultats des évaluations HAS,
- les inspections de l'ARS,
- et le bilan du précédent projet.

Trois orientations majeures sont arrêtées :



Les administrateurs saluent :

- la diversification des modes d'accueil,
- la réflexion sur la bonne adéquation « bon résident / bon moment / bon endroit »,
- le travail autour de la fin de vie, de la douleur, de la nutrition, de la prévention des chutes,
- la prise en compte de la vie affective, intime et sociale des résidents.

Un administrateur interroge :

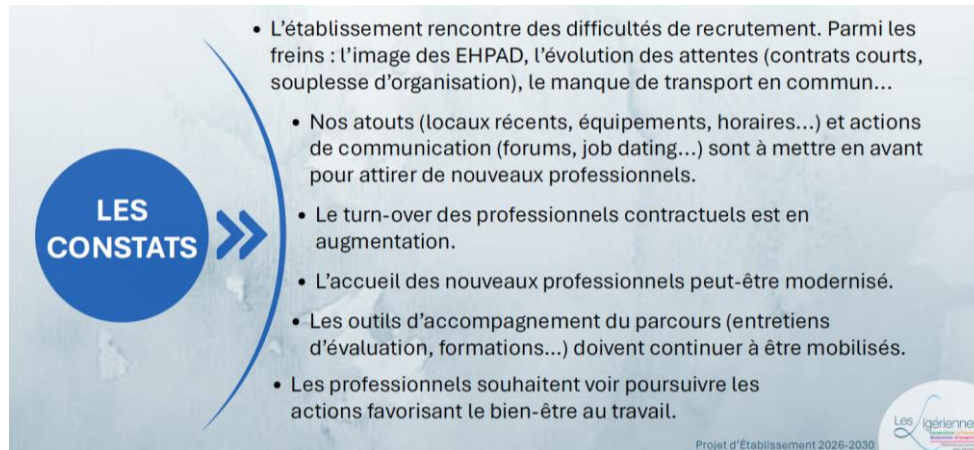
« *Quelle est la politique concernant la vie affective et sexuelle en EHPAD ?* »

La direction indique que cette vie n'est pas interdite, mais qu'elle demeure un sujet encore tabou. Des actions de formation sont envisagées.

8. Projet social

Le Projet Social vise à :

- améliorer l'attractivité,
- fidéliser les professionnels,
- renforcer la qualité de vie au travail.



Les échanges portent sur :

- ⇒ les expérimentations d'horaires (12 heures) :

La direction explique que l'expérimentation menée à Montjean est positive, particulièrement pour les résidents (moins de ruptures dans la journée) et pour certains professionnels (meilleure qualité de vie).

Elle précise que seules les équipes volontaires sont concernées et que des limites existent selon l'âge et la santé des agents :

- ⇒ l'impact organisationnel et humain,
- ⇒ la nécessité de souplesse selon les sites,
- ⇒ la reconnaissance du travail des équipes,
- ⇒ l'accompagnement des professionnels

Les objectifs seront les suivants :



9. Projet logistique, développement durable

Ce projet vise à inscrire durablement *Les Ligériennes* dans une démarche responsable, conciliant qualité de service aux résidents, performance économique, réduction de l'impact environnemental et engagement collectif des professionnels et des usagers.

5 grands axes ont été retenus :

- Réduire notre impact environnemental.
- Poursuivre notre engagement développement durable en restauration
- Poursuivre notre engagement développement durable en blanchisserie
- Renforcer l'éco-responsabilité dans les soins et notre accompagnement
- Impliquer professionnels et usagers dans une dynamique collective



La direction explique que depuis 2021, un travail est mené sur les sites pour analyser les consommations et identifier les améliorations possibles.

L'engagement des Résidences les Ligériennes dans le projet « Sens et Papilles » a permis de réduire le gaspillage alimentaire. L'effort est à poursuivre

La blanchisserie est une activité essentielle, consommatrice de ressources : eau, électricité, détergents, emballages, transports

Les prescriptions médicamenteuses sont à évaluer pour réduire l'impact de la sur-médication.

Il n'existe pas de comité pour piloter la démarche.

Les soins sont consommateurs de matériel à usage unique. Certains kits contiennent des pièces qui ne sont pas utilisées.

Il n'existe pas d'action de sensibilisation à l'écoresponsabilité.

Les objectifs seront les suivants :



10. Projet des systèmes d'information

Ce volet définit la stratégie numérique 2026-2030 des Ligériennes.

Il vise à :

- Sécuriser et moderniser nos systèmes d'information
- Structurer l'équipe informatique
- Faciliter la collaboration numérique
- Encadrer l'intégration de l'intelligence artificielle
- Garantir la conformité RGPD
- Répondre aux enjeux de transformation numérique, de cybersécurité et de continuité d'activité



La direction présente quelques exemples d'actions à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs :

- ⇒ Uniformisation du matériel WI FI
- ⇒ Plan de continuité et de reprise d'activité intégré au Plan Bleu
- ⇒ Equipe informatique commune au Centre Hospitalier de la Corniche Angevine et les Résidences Les Ligériennes
- ⇒ Mise à jour du parc informatique (matériels et logiciels)
- ⇒ Partage collaboratif (documents, agenda)
- ⇒ Usage de l'IA
- ⇒ Usage de la MSSanté avec le CRT
- ⇒ Désignation du nouveau délégué à la protection des données

11. Validation du Projet d'Établissement

Après échanges, le **Projet d'Établissement 2026-2030** est soumis au vote.

Les membres du Conseil d'Administration, du Conseil de la Vie Sociale et du Comité social d'Établissement adoptent le Projet d'Établissement 2026-2030 à l'unanimité, sans abstention ni opposition.

La Direction remercie l'ensemble des administrateurs, des élus, des représentants des résidents, des familles, du personnel et des partenaires pour leur implication dans l'élaboration du projet.

La séance est levée à 16 h 30 et se conclut par un temps convivial.

Adopté en CSE le
Le secrétaire de séance

Adopté en CVS le 30/04/2026
Le Président du CVS
Pierre RADÉ, résident

Adopté en CA le
Le Président du CA

